

Note d'information

n° 237
Décembre 2019

En février 2018, le taux d'emploi des jeunes sortis des Centres de Formation d'Apprentis (CFA) sept mois plus tôt, s'établit à 52%, en progression de 4 points par rapport à 2017. Dans un contexte économique difficile, le taux de recherche d'emploi des sortants recule de 1 point (39 %).

Le diplôme et un niveau d'étude élevé constituent des facteurs favorables à l'insertion professionnelle. En 2018, les jeunes apprentis issus des filières « Services » s'insèrent mieux que leurs homologues issus des filières « production » (58% contre 46%).

Les jeunes hommes qui représentent deux-tiers des sortants des CFA sont globalement mieux insérés que les jeunes femmes sur le marché du travail. Enfin, le CDI prévaut sur les autres types de contrat.

L'insertion professionnelle des apprentis en 2018

Le taux d'emploi des anciens apprentis progresse en 2018

En 2018 à La Réunion, la situation du marché du travail se dégrade : selon l'Insee, l'emploi salarié marchand recule après trois années consécutives de hausse, et le taux de chômage au sens du BIT s'établit à 24% de la population active, soit 2 points au-dessus du niveau historiquement bas de 2016.

Dans ce contexte, le taux d'emploi des jeunes apprentis sortants des CFA progresse et atteint 52 % (+ 4 points). Au niveau national le taux d'emploi augmente de 3 points pour s'établir à 72%. Le taux de chô-

mage, recule légèrement (- 1 point) pour se fixer à 39 %. (Graphique 1)

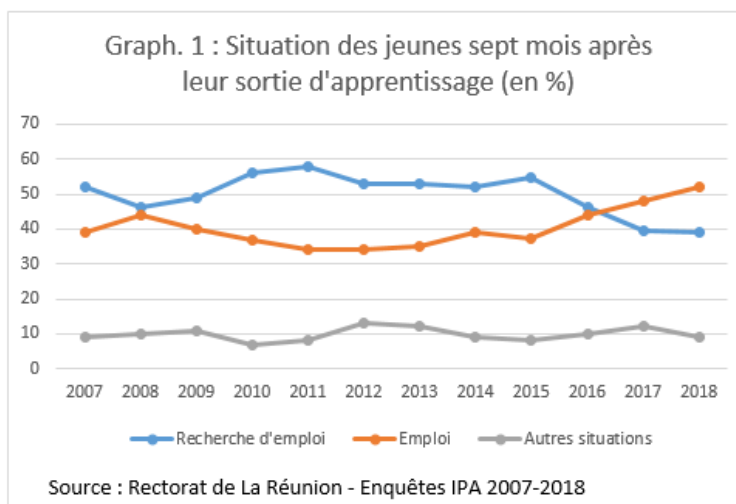
Un diplôme et un niveau d'étude élevé constituent des facteurs favorables à l'insertion professionnelle

La réussite au diplôme augmente les chances d'insertion professionnelle. Ainsi, en 2018, les jeunes sortants d'apprentissage détenteurs d'un diplôme présentent un meilleur taux d'emploi que ceux n'ayant pas obtenu de diplôme à la fin de leur formation (respectivement 55% et 44%) (graphique 2).

Le niveau de formation reste un



RÉGION ACADÉMIQUE



facteur essentiel de l'insertion professionnelle des anciens apprentis. Le taux d'emploi est meilleur au fur et à mesure que le niveau de formation s'élève. En 2018, 43% des jeunes de niveau V sont en emploi, alors que 48% sont en recherche d'emploi. La tendance s'inverse pour les niveaux supérieurs de formation (IV et I à III) avec un taux d'emploi supérieur au taux de recherche d'emploi. Au niveau IV le taux d'emploi s'élève à 51% pour un taux de chômage de 34%. Pour les sortants d'une formation de niveau I à III le taux d'emploi s'élève à 67% et le taux de chômage à 28% (tableau 1).

Un taux d'emploi supérieur dans les formations des Services

En 2018, 56 % des jeunes apprentis sortants suivaient une formation dans la filière « production ». En 2016 et 2017 les taux d'insertion étaient équivalents dans les filières Production et Services. En 2018 le taux d'insertion est supérieur dans la filière services (58% contre 46%).

Au niveau V de formation, l'écart est très faible entre le taux d'insertion des jeunes issus de la filière « Production » (43%) et ceux issus de la filière « Services » (45%).

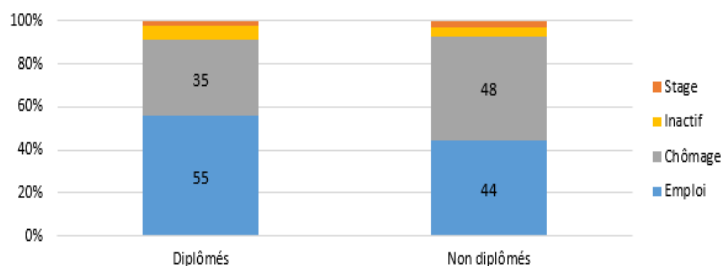
Au niveau IV l'écart se creuse : 57% des jeunes provenant de la filière « Services » exercent un emploi, contre 42% de ceux issus de la filière « Production ». Au niveau I à III l'écart se réduit entre les deux filières : respectivement 68% et 65% (graphique 3).

Tab1 : Situation des anciens apprentis au 1er février 2018 selon le niveau de qualification (en %)

	Emploi	Recherche d'emploi	Autres situations	Total
Niveaux I à III	67	28	5	100
Niveau IV	51	34	15	100
Niveau V	43	48	9	100

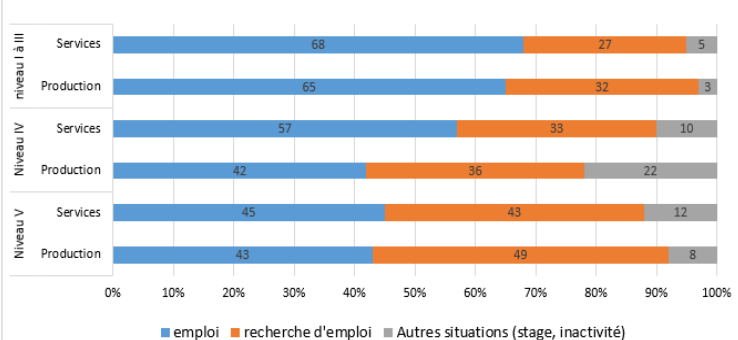
Source : Rectorat de La Réunion - Enquête IPA 2018.

Graph 2 : situation des apprentis diplômés et non diplômés sept mois après leur sortie de CFA (en %)



Source : Rectorat de La Réunion - Enquêtes IPA 2018

Graph 3 : Situation des apprentis sortants par filière de formation et par niveau de formation préparée au 1er février 2018 (en %)



Source : Rectorat de La Réunion - Enquête IPA 2018.

Les jeunes hommes globalement mieux insérés que les jeunes femmes

En 2018, les jeunes hommes représentent deux tiers de la population sortant des CFA.

En février 2018, soit sept mois après la fin de leur apprentissage, les jeunes hommes sont globalement mieux insérés sur le marché du travail que les jeunes femmes : 53% contre 49%. Cela se vérifie au niveau de formation V (46% contre 32%) et pour le niveau I à III (74% contre 57%). En revanche au niveau IV, 57% des jeunes femmes sont en emploi contre 46% des jeunes hommes (graphique 4).

Les ex-apprentis en emploi sont plus souvent en CDI

En 2018 le CDI prime sur tous les autres statuts d'emploi (41%, contre 36% en 2017). Vient ensuite le CDD (38%), en recul de 10 points par rapport à 2017, avec une prédominance des CDD longs (6 mois et plus) sur les CDD courts (respectivement 26% et 12%) (graphique 5).

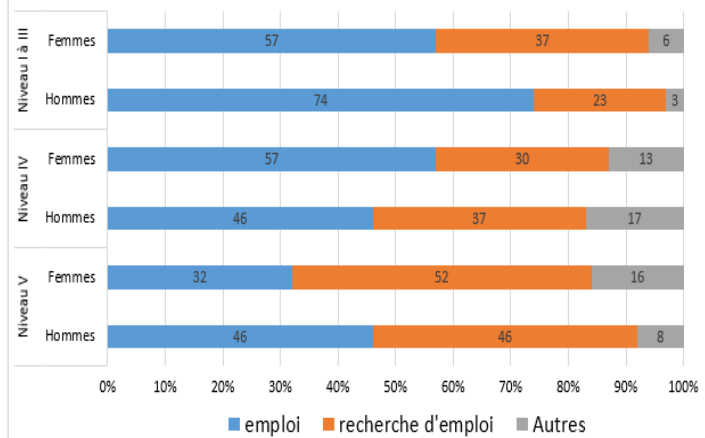
Entre 2017 et 2018 la part des jeunes détenteurs d'un CDI a progressé, de 5 points pour les jeunes hommes, et de 4 points pour les jeunes femmes.

En 2018, le travail à temps partiel concerne 14% des anciens apprentis travaillent à temps partiel. Les jeunes femmes sont plus souvent à temps partiel que les jeunes hommes (16% contre 13%).

Six anciens apprentis sur dix travaillent dans l'entreprise où ils ont fait leur apprentissage ou leur stage

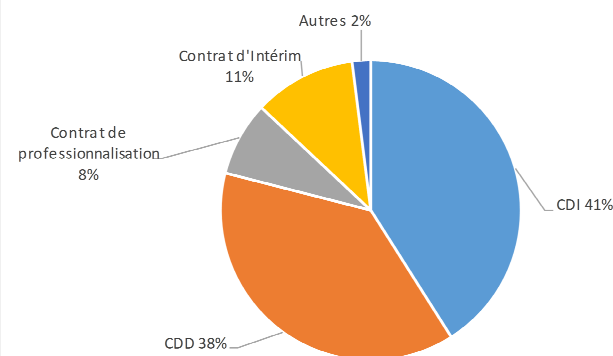
Dans un contexte économique considéré comme difficile pour l'embauche des jeunes, la situation professionnelle des anciens apprentis sept mois après la fin de leur formation pourrait en partie s'expliquer par l'expérience professionnelle. D'ailleurs six jeunes sortants en emploi sur dix déclarent travailler dans l'entreprise où ils ont effectué leur apprentissage, contre un sur deux au niveau national.

Graph. 4 : Situation des anciens apprentis par niveau de formation préparée et par sexe au 1er février 2018 (en %)



Source : Rectorat de La Réunion - Enquête IPA 2018.

Graph.5 : Répartition des anciens apprentis en emploi selon le type de contrat en 2018 (en %)



Source : Rectorat de La Réunion - Enquête IPA 2018.

CHAMP ET METHODE

L'enquête IPA (Insertion Professionnelle des Apprentis) est un dispositif national piloté par la DEPP (Direction de l'Evaluation et de la Performance) au ministère de l'Education nationale. Elle est réalisée par le service statistique académique en collaboration avec les Centres de Formation d'Apprentis. Les CFA interrogent par voie postale tous les apprentis ayant quitté l'apprentissage l'année précédente sur leur situation professionnelle au 1er février. Sont considérés comme sortants, les apprentis diplômés ou non qui ne signent pas un autre contrat d'apprentissage, ou qui ne reprennent pas des études.

L'enquête IPA réalisée en 2018 concernait les apprentis sortis de la formation au cours ou à la fin de l'année 2016-2017.

Sur les 1 978 anciens apprentis ciblés en 2018, 1 078 réponses exploitables ont pu être obtenues, soit un taux de réponse de 54,5 %.

Les non-réponses ont été redressées selon une méthode statistique de stratification et de pondération identique pour toutes les académies. Les données fournies dans cette note sont calculées sur les effectifs pondérés.

Niveaux de formation :

Niveaux I : Bac + 5 et plus (Master, magistère, doctorat, diplôme d'ingénieur)

Niveau II : Bac + 3 (Licence LMD, Licence professionnelle)

Niveau III : Bac + 2 (BTS, DUT)

Niveau IV : Bac (Bac Technologique, Bac professionnel, brevet professionnel, Brevet de Technicien, Mention Complémentaire)

Niveau V : Inférieur au Bac (BEP, CAP, Brevet Professionnel Agricole)